

Projet 7 : « Comment embellir l'espace public et lutter contre les incivilités ? »

Synthèse des contributions de l'atelier collaboratif du 1^{er} décembre 2020

Intention principale du projet :

« Sensibiliser au respect des bâtiments et espaces publics, avec une logique de développement durable et de co-construction d'un support artistique et/ou végétal avec les usagers. »

Objectif visé :

Lutter contre les dégradations et graffitis en proposant des espaces d'expression et/ou en repensant les aménagements d'espaces (mobilier, fonctionnalités, végétalisation, etc...).

Actions à destination du grand public

FICHE-ACTION N°1	Végétaliser davantage l'espace public pour le rendre plus agréable et inciter au respect/à la réappropriation de ces lieux par toutes les générations : <ul style="list-style-type: none">• Repenser l'aménagement en tenant compte de la mixité des usages pour favoriser le croisement intergénérationnel• Associer des personnes de tous âges autour de la gestion d'un potager urbain• Projets de fresques collaboratives sur des équipements/bâtiments publics ternes (ex. centre social de Saint-Macaire)			
PUBLIC(S)-CIBLE(S)	Grand public, citoyens du Maine-et-Loire			
FORMAT(S)	Création de jardin partagé avec poulailler collectif	Plantation entretien, vergers ou petits fruits (ramassage, cueillette et activité commune (confitures, compotes, ...) des jeunes avec et pour les anciens	Petite zone à jardiner en bordure de trottoir	Apiculture ?
PARTENAIRES ET CONTACTS	Service espaces verts du département, agriculteurs, jardins de cocagne, services espaces verts à la rencontre des habitants (fiche pratique), associations, CCAS, fêtes des voisins, Foyers des jeunes, Club des aînés...			

Actions à destination des collégiens

FICHE-ACTION N°2	Lutte contre graffitis / défi photos – prise de conscience et remise en état – réalisation de fresque Travail sur les toilettes au collège : réalisation de peintures pour éviter les graffitis sauvages Murs d'expression libres dans le cadre de chantier d'extension ou de restructuration
PUBLIC(S)-CIBLE(S)	Collégiens du Maine-et-Loire (<i>lieux d'expérimentation en cours d'identification</i>)
PARTENAIRES ET CONTACT	<ul style="list-style-type: none">• Les Instagramers Anjou• Street art – artistes angevins (collectif La douceur) Karine Sureau• Collectif Central 7 (Combrée) (sculpture, peinture, exposition Pouancé)• Vergonnes (couples d'artistes peintre / M. Rocard)• Sans artistes – Possibilités d'une œuvre commune• Elèves des beaux-arts• Direction de la culture (artistes partenaires)• Collégiens• Conseil municipal des jeunes• Foyer de jeunes• CCAS St Florent

NB : Les actions décrites ci-dessus sont encore en cours de sélection, et feront l'objet d'une étude de faisabilité ainsi que d'un arbitrage politique.

Projet 1 - MDS Angers Centre - Exposition photos

Etude en cours pour réaliser une exposition photo dans l'espace d'attente. L'idée serait de réaliser un concours de photos réalisés par les usagers avec pour récompense l'affichage dans la MDS et ensuite une diffusion sur le site des Instagramers Anjou (partenaire volontaire de l'opération). Bien sûr, les thèmes de photographie seraient le reflet de l'Anjou (voir du quartier).

Projet 2 - Collège Molière – Fresques - zone chantier

Dans le cadre de futurs travaux d'extension du collège, une zone de chantier va être aménagée. Il est proposé d'étudier la possibilité qu'une fresque éphémère soit installée sur le dos des bungalows à l'entrée du collège (juin 2021)

Projet 3 - MDS St Florent le Vieil - Création potager

Une étude est en cours pour mener une action commune avec la CCAS de St Florent qui est en cours de réflexion pour créer une épicerie sociale. Nous proposerons la création d'un potager partagé au sein de la MDS qui pourrait alimenter cette épicerie.

Projet 4 - Collège Joachim du Bellay – Fresque murale

Etude en cours pour la création d'une fresque (modélisation et réflexion des élèves avec un artiste local/ réalisation par l'artiste), cela permettra d'embellir cet établissement vieillissant. L'équipe de direction a donné son accord pour lancer cette action au sein de son établissement.